Rapport de suivi pour l'année 2025 de la municipalité régionale de comté du Granit

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
1	Organiser une visite des installations de récupération pour les écoles et promouvoir les journées portes ouvertes	La visite d'un centre de tri ou d'une plateforme de compostage permet de rendre compte des efforts fournis en GMR auprès des citoyens, ainsi que des quantités de déchets produits. Un transport en commun peut être mis à disposition à l'occasion.	MRC	2024	**Reporté**	
2	Développer et maintenir des services d'information sur le tri optimal des matières et sur les lieux de collecte	Un service téléphonique InfoBac, une FAQ, ou une rubrique pour poser des questions sur le site Internet peuvent être développés. L'application «Ça va où?» est un autre exemple de service qui devrait être amélioré, puisque certains organismes de réemploi et de récupération ne figurent pas dans les options de lieux de dépôt.	MRC	2023	**Réalisée**	Cette action comprend l'Info collecte papier qui est mise à jour et distribué chaque année. La nouvelle carte interactive « Info-Collectes » est maintenant disponible (site internet)
3	Mettre en œuvre une stratégie sur la réduction et le bannissement des sacs de plastique et des différents objets à usage unique et soutenir la mise en place	Mettre en place une campagne de communication, fabriquer des sacs faits de matières recyclées à distribuer aux commerçants et aux citoyens, etc.	MRC	2022 et 2023	**Réalisée**	Un projet de sac conçu avec des retailles de textile a été élaboré en collaboration avec l'agent Synergie Estrie dansla MRC du Granit. Aide à la mise en place du règlement Lac-Mégantic. (No 2022-25 relatif à l'interdiction de certains sacs de plastique à usage unique)
4	Lancer un questionnaire de type question-réponse pour chaque générateur en collaboration avec Synergie Estrie	Ces questionnaires renforceront les connaissances de chaque générateur sur la gestion adéquate de leurs matières. À travers les réponses, la MRC acquerra également des données qui serviront à orienter les efforts d'ISÉ. Les questions porteront sur un éventail de sujets allant du tri des matières aux fausses conceptions potentiellement présentes chez les générateurs.	MRC	2023	**Reporté**	Le poste d'agent Synergie Estrie de la MRC du Granit a été aboli.

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
5	Renforcer les pratiques en GMR des gestionnaires de lieux touristiques afin d'obtenir la collaboration des visiteurs et des touristes dans la région	Les pratiques de GMR chez les individus peuvent changer dans un contexte touristique. De plus, la gestion des matières résiduelles au sein des municipalités d'où viennent les occupants saisonniers peut varier de celle sur le territoire de la MRC. Les rétroactions des gestionnaires de lieux touristiques permettront de cibler des mesures d'ISÉ auprès de ces visiteurs. L'écart entre les pratiques implantées dans la MRC et celles des vacanciers pourra également être réduit.	MRC	2022 et 2023	**Réalisé**	Un visuel de sensibilisation sur la saine gestion des matières résiduelles a été ajouté au guide touristiquede la région. Une présentation sur la GMR a également été donnée lors d'un événement regroupant des acteurs touristiques du territoire. Guide touristique et cartes 2024-2025 MRC du Granit p.34
6	Effectuer une tournée d'information dans les écoles primaires et secondaires du territoire sur le tri des matières résiduelles en intégrant un concours scolaire en partenariat avec les comités environnement des écoles secondaires et des cégeps	Il est important de favoriser les habitudes dès l'âge scolaire, c'est pourquoi ces tournées aideront les élèves à améliorer le tri de leurs matières et permettront de répondre aux interrogations de ceux-ci. Elles seront accompagnées d'un concours qui aura pour but de solliciter la participation des jeunes dans la réalisation des projets annuels de la MRC. La tenue d'un concours au sein des établissements scolaires appuiera notamment la venue du règlement sur le bannissement des sacs de plastique à usage unique.	MRC	En continu	**En cours.**	En raison de la pandémie, la tournée a été remplacée par un jeu-questionnaire sur la gestion des matières résiduelles envoyé à toutes les écoles primaires du territoire. 211 élèves du primaire ont participé, c'est l'école Sacré-Cœur de Lac-Mégantic qui a remporté le 500$ de livres sur l'environnement. Un « cherche et trouve » collecte trois voies a été mis à jour et a été remis aux jeunes lors des événements de sensibilisations.
7	Créer un plan de communication annuel pour prévoir les publications destinées à chaque générateur et prévoir le budget en conséquence	Ces publications ont notamment pour objectif de souligner les nouvelles pratiques implantées dans la MRC ou de publiciser les statistiques liées aux différentes matières récoltées.	MRC	En continu	**En cours**	Une trousse de communication a été partagée aux municipalités. L'édition 2025 de l'Info-Collecte a été envoyée par la poste. L'Info-Collecte est aussi disponible en carte interactive, sur le site internet de la MRC.

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
8	Organiser des conférences ou des formations à saveur environnementale	Ces conférences auront pour but d'informer et d'outiller la population à intégrer des pratiques plus écoresponsables au quotidien. Les thèmes pourraient être la géocohérence, l'habitation durable, la fabrication de produits ou encore prendre la forme d'un atelier de réparation, par exemple. La participation et l'engagement des aînés pourront être particulièrement sollicités dans cette dernière action.	MRC	En continu	**En cours**	En 2025, quelques activités de formation ont été déployées sur le territoire pour expliquer le tri des matières. Présentation : « Les Pros des matières résiduelles ». 18 mars 2025 : Centre d'éducation des adultes, 1 classe 3800 rue Cousineau, Lac-Mégantic G6B 2A3 25 mars 2025: Centre d'éducation des adultes, 1 classe 3800 rue Cousineau, Lac-Mégantic G6B 2A3 24 septembre 2025 : MRC du Granit, 35 employés 5600, rue Frontenac, Lac-Mégantic G6B 1H5
9	Publier annuellement les résultats liés à la récupération, le compostage et à l'élimination des matières, et l'atteinte ou non des objectifs du PGMR	Ces résultats pourront être publiés dans les journaux locaux, le site Web de la MRC ou sur sa page Facebook. Les publications mettront l'accent notamment sur les coûts évités grâce au détournement des matières de l'enfouissement.	MRC	En continu	**En cours**.	Un sommaire a été réalisé et envoyé aux municipalités.

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

10	Créer un guide et encourager l'organisation d'événements écoresponsables	Un guide des événements écoresponsables sera créé et publié sur le site Web de la MRC pour le rendre accessible au grand public et à tous les acteurs concernés. Des récapitulatifs papier devront aussi être distribués dans les bureaux des municipalités et être transmis à tous les organisateurs d'événements potentiels.	MRC	2022	**Terminée**.	Le mini guide des événements écoresponsables a été diffusé en 2022. Le mini-guide a été mis à jour en 2025 et est remis aux déposés de l'appel à projet des événements écoresponsables.

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
11	Financer trois événements écoresponsables par année	Un appel à projets sera lancé afin de financer des événements écoresponsables. Trois événements par année qui bénéficieront d'un financement entre 500 $ et 1 000 $ seront choisis. L'appel à projets permettra aussi de promouvoir le guide des événements écoresponsables.	MRC	En continu	**En cours**.	L'appel à projets des événements écoresponsables a été réalisé. Trois événements ont été financés en 2025.
12	Réaliser un guide des bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles en CRD en collaboration avec la 3R MCDQ et SLM et intégrer la construction de bâtiments durables chez les entrepreneurs	Ce guide a pour but d'améliorer la gestion des résidus CRD sur le territoire et de créer un lien entre les entrepreneurs en CRD et le 3R MCDQ. Il pourrait inclure le bottin des récupérateurs locaux afin que les entreprises sachent où se départir de leurs résidus. Celui-ci serait distribué à toutes les entreprises de CRD du territoire lors de la remise d'un permis aux entrepreneurs, par exemple.	MRC	2027 et 2028	**Non débutée.**	
13	Brigade verte	Embaucher des étudiants pour la Brigade verte, chaque été, afin de faire de la sensibilisation auprès des citoyens et des touristes de toutes les municipalités sur les bonnes pratiques en GMR	MRC	En continu	**En cours**.	Aucune candidature en 2025**.** La MRC a débuté des démarches pour qu'un employé ait en partie la tache de « L'Opération bac ». La mise en place va être à la saison estivale 2027.
14	Sensibiliser les citoyens à toutes les nouvelles matières qui seront acceptées au bac de recyclage dans le cadre de la loi 65	Préparer et diffuser des communications afin de sensibiliser les citoyens et les ICI aux nouvelles matières qui seront acceptées au bac de récupération.	MRC	En continu	**En cours**.	Les nouvelles normes d'Éco Entreprise Québec « Bac impact » ont été mises dans l'Info-Collecte qui à été envoyé par la poste aux citoyens. En 2025, quelques activités de formation ont été déployées sur le territoire pour expliquer le tri des matières. Présentation : « Les Pros des matières résiduelles ». 18 mars 2025 : Centre d'éducation des adultes, 1 classe 3800 rue Cousineau, Lac-Mégantic G6B

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

						2A3 25 mars 2025: Centre d'éducation des adultes, 1 classe 3800 rue Cousineau, Lac-Mégantic G6B 2A3 24 septembre 2025 : MRC du Granit, 35 employés 5600, rue Frontenac, Lac-Mégantic G6B 1H5

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
15	Adopter un règlement sur le bannissement des sacs de plastique	Les municipalités adopteront un règlement bannissant les sacs de plastique sur leur territoire. Les types de sacs qui seront exclus sont les sacs de plastique à usage unique de toutes épaisseurs faits à partir de plastique conventionnel, oxodégradable, oxofragmentable, biodégradable et compostable. Par exemple: sacs fins donnés par les épiciers, sacs plus épais disponibles dans les commerces de vêtements ou de chaussures.	Municipalités	2023 et 2024	**En cours.**	La MRC fait de la sensibilisation auprès des municipalités en vertu de la loi sur les compétences municipales (article 4).
16	Créer une campagne sur les contenants et les accessoires réutilisables, compostables et le zéro déchet tout en encourageant l'achat local en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie région de Mégantic et Commerce Lac-Mégantic	De plus en plus de commerces proposent des aliments ou d'autres produits en vrac afin de réduire la quantité d'emballage qui génère une importante quantité de matières résiduelles. Pour cette action, il y a lieu d'avoir des discussions avec les gens sur le terrain pour comprendre comment elle peut se traduire.	MRC	2022 et 2023	**Réalisé**	Voir l'action 3
17	Soutenir les efforts pour lutter contre le gaspillage alimentaire en partenariat avec les organismes locaux	On estime que 63 % des résidus alimentaires sont jetés ou compostés dans les ménages canadiens, faisant du pays l'un des champions du gaspillage à l'échelle internationale. La MRC souhaite sensibiliser ses citoyens à cet enjeu en établissant des partenariats avec des organismes comme Les Solutions gourmandes ou encore FrigoDons tout en faisant leur promotion.	MRC	En continu	**En cours**	Membre du comité SAT (Système alimentaire territorial du Granit) et publicisation des activités liées au SAT

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
18	Mettre en place une campagne pour encourager le mode de vie zéro déchet	Cette action vise à faire découvrir et à rendre accessible le mode de vie zéro déchet. Un programme pourrait être mis sur pied pour accompagner un nombre de familles à tendre vers le zéro déchet, et prendrait la forme d'une compétition amicale entre les familles participantes. Par exemple, la ville de Lévis s'est dotée d'un tel programme. Des ateliers d'éducation au zéro déchet pourraient aussi être organisés avec les familles.	MRC	En continu à partir de 2023	**En cours.**	Un article qui encourage le mode de vie zéro déchet est paru dans l'Écho de Frontenac en juillet 2025.
19	Effectuer une campagne de caractérisation des matières résiduelles en collaboration avec le transporteur et le récepteur	Procéder à une caractérisation des matières afin d'avoir une meilleure connaissance des matières qui se retrouvent dans les différents bacs et conteneurs de la MRC.	MRC	2026 et 2027	**Non débutée.**	
20	Organiser des événements afin de stimuler l'achat local et l'agriculture biologique dans une perspective de circuit court en collaboration avec le PDZA, la Chambre de commerce et d'industrie et l'UPA locale	Le contexte de mondialisation actuel augmente notre dépendance aux produits étrangers et nuit à notre sécurité alimentaire en temps de crise. Afin de stimuler l'économie locale, il importe d'encourager l'achat d'aliments et de produits chez les producteurs de la région. On favorise ainsi un circuit court en diminuant le transport, le nombre d'intermédiaires, et l'utilisation d'emballages.	MRC	En continu	**En cours**	Membre du comité organisateur de Dégustez Mégantic. (Tournée gourmande) Membre des Créateurs de saveur avec produit étoile du Granit. Membre du comité organisateur de l'événement Fièrement Agricole à Lambton. (Présence de kiosque de producteurs et productrice local) .

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
21	Mettre en place un service de compostage domestique dans les municipalités de Lambton, Milan, Nantes (milieu rural) et Val-Racine	Les municipalités de Lambton, Milan, Nantes (milieu rural) et Val-Racine ont choisi de mettre en place le compostage domestique dans leur municipalité.	Municipalités	2023-2024	**Réalisé**	Les municipalités de Nantes et Val-Racine ont débuté la collecte des matières organiques et/ou le compostage domestique, en 2024.
22	Mettre en place un service de collecte des matières organiques dans la municipalité de Nantes (milieu urbain)	La municipalité de Nantes (milieu urbain) a choisi de mettre en place la collecte des matières organiques en bacs roulants.	Municipalité	2024	**Réalisé**	La municipalité de Nantes a débuté la collecte des matières organiques dans le milieu urbain et le compostage domestique dans le milieu rural, en 2024.
23	Informer et soutenir les municipalités dans la mise en application des directives gouvernementales pour la gestion des matières organiques	En plus de soutenir les municipalités dans l'implantation de solution pour la gestion des matières organiques, la MRC leur présente les directives du gouvernement.	MRC	2022 à 2024	**En cours.**	La MRC soutient les municipalités qui implantent le compostage domestique et la collecte de matières organiques, notamment en tenant des ateliers de formation pour les citoyens.

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
24	Recycler les boues des stations d'épuration municipales par la valorisation agricole	Les municipalités de : Lac-Mégantic, Notre-Dame-des-Bois, Saint-Romain et Stratford vidangeront leurs étangs de boues municipales à l'intérieur des 7 années du plan. Les quatre municipalités visées opteront soit pour le compostage ou pour la valorisation agricole de leurs boues municipales.	Municipalités	2027	**Non débutée.**	
25	Faire fabriquer localement des îlots à trois voies (ou faire un achat groupé) et les implanter dans les aires publiques, dont les lieux de villégiature, les parcs et les bâtiments publics	Les municipalités de : Audet, Lac - Drolet, Frontenac, Saint-Ludger, Notre-Dame-des-Bois, Piopolis, Saint-Robert-Bellarmin, Saint-Romain, Stratford et Val-Racine ont manifesté leur besoin en termes d'îlots à trois voies. L'utilisation de bacs, de conteneurs ou de composteurs sera privilégiée selon les besoins spécifiques des municipalités.	Municipalités	2025	**Reporté.**	
26	Instaurer une collecte de matières organiques dans les ICI de toutes les municipalités	Afin de répondre à la directive gouvernementale de collecter les matières organiques dans les ICI, une collecte de matières organiques en conteneurs sera implantée. Pour les petits ICI qui ne sont pas encore desservis en bacs roulants, un bac roulant leur sera fourni.	MRC et municipalités	2024 et 2025 et en continu par la suite	**En cours**	Certains ICI ont déjà accès à la collecte du compost par bac.

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
27	Réaménager la plateforme de compostage à l'écocentre de Lac-Mégantic	La Ville de Lac-Mégantic a comme projet de réaménager la plateforme de compostage située à l'écocentre. Cette transformation permettra d'accueillir une plus grande quantité de matières afin de répondre aux besoins de la population limitrophe.	Ville de Lac-Mégantic	2024	**Non débutée.**	
28	Élaborer un plan d'action avec la Ville de Lac-Mégantic pour accueillir les matières organiques collectées dans les municipalités de la MRC sur la plateforme de compostage de l'écocentre de la Ville de Lac-Mégantic	Lorsque la plateforme de la Ville de Lac-Mégantic sera réaménagée, un plan d'action sera élaboré afin de permettre aux municipalités de la MRC d'aller y porter leurs matières compostables.	MRC et ville de Lac-Mégantic	2024	**En cours.**	Des discussions entre la Ville de Lac-Mégantic, la MRC et le comité consultatif en environnement ont lieu à ce sujet.
29	Mettre en place une règlementation obligeant les citoyens des municipalités participantes à pratiquer l'herbicyclage	La Ville de Lac-Mégantic et la Municipalité de Marston possèdent déjà une telle règlementation. Les municipalités visées mettront en place une règlementation sur la pratique de l'herbicyclage. Certaines autres feront de la sensibilisation intensive auprès de leurs citoyens.	Municipalités	En continu	**Non débutée.**	

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
30	Analyser la mise en place des services de récupération et de vente de matériaux de CRD usagés	Pour réaliser cette action, un partenariat avec les recycleurs locaux est à envisager pour approvisionner l'organisme qui s'occupera de ce service. Les matériaux invendus après un certain temps retourneront aux recycleurs locaux.	Ressourcerie du Granit	2029	**Non débutée.**	
31	Rechercher des solutions de recyclage des matières textiles invendues et invendables par les organismes de réemploi en partenariat avec ces derniers	Un des grands défis est de recycler les vêtements dont l'état empêche la vente. Une grande quantité de vêtements se retrouve à l'enfouissement ou est transportée vers le continent africain. Certains textiles sont actuellement recyclés en torchons pour les garages, mais d'autres débouchés doivent être analysés.	Synergie Estrie	2028 et 2029	**Non débutée.**	
32	Élargir le service de réception de certaines TIC, des RDD et autres produits visés par la Responsabilité élargie des producteurs (REP) et les recenser dans le bottin des récupérateurs et l'application «Ça va où?»	L'objectif de cette action est d'optimiser les services offerts sur le territoire de la MRC du Granit. La collecte des ampoules fluocompactes, des cartouches d'encre et des piles dans les édifices municipaux est soutenue par le programme RecycFluo, Mira et Laurentide Re/sources.	MRC, municipalités	En continu	**En cours.**	Les élus ont pris la décision d'optimiser le service des résidus domestiques dangereux pour la saison 2026 en créant un projet pilote « Les Rendez-Vous RDD ». Une mise à jour des données du portail « Ça va où ? » a été réalisée.

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
33	Offrir une collecte spéciale de matériaux secs auprès des ICI en collaboration avec Synergie Estrie	Cette action ne se fait qu'à Lac-Mégantic actuellement. La collecte de matériaux secs devrait être étendue aux ICI des autres municipalités. Cela consisterait à mettre en place une collecte de matériaux secs en ne conservant que des bacs roulants ou des conteneurs pour les déchets ultimes et les matières organiques.	MRC	2028	**Non débutée.**	
34	Élargir le service de recyclage des tubulures acéricoles en offrant des points de dépôt à différents endroits sur le territoire	Actuellement, SLM récupère les tubulures des acériculteurs gratuitement en collaboration avec AgriRÉCUP. La MRC demandera la collaboration de l'UPA et d'AgriRÉCUP pour promouvoir ce service aux acériculteurs. Un service de collecte par la MRC sera étudié afin d'augmenter leur récupération.	MRC et AgriRÉCUP	2022 et 2023	**En cours.**	AgriRécup est l'organisme qui prend en charge la collecte de la tubulure acéricole. La MRC aide à promouvoir ce service. **AIM Recyclage Lac-Mégantic** 9109 Québec 204, Frontenac, Québec, G6B 2S1 https://cartedepots.agrirecup.ca/FindMap Un point de service saisonnier a nouvellement été mis en place à la fin de l'année 2025. Les tubulures peuvent maintenant être déposé au Dominion & Grimm 2431, Rue Laval, Nantes, QC G6B 2V4 durant l'été.
35	Créer un partenariat entre les écocentres et AgriRÉCUP pour la récupération de contenants vides de pesticides et de fertilisants du secteur agricole en collaboration avec le PDZA	Un partenariat sera fait avec AgriRÉCUP et les écocentres pour collecter les contenants agricoles vides. La MRC demandera la collaboration de l'UPA pour promouvoir ce service aux agriculteurs.	MRC	2024 et 2025	**Non débutée.**	

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

36	Assurer les services d'écocentre et soutenir leur optimisation à la suite des critères édictés par le gouvernement	Encourager l'optimisation des écocentres par l'élargissement des bonnes pratiques et une accessibilité accrue.	Municipalités	En continu	**En cours**	Des discussions entre la Ville de Lac-Mégantic, la MRC et le comité consultatif en environnement ont lieu à ce sujet. La MRC du Granit a donné un mandat à la firme Stratzer pour réaliser un portrait de la situation concernant les écocentres. Cela dans le but de voir les possibilités d'arrimage des services d'écocentre entre les municipalités. Une note technique nous a été remise par Stratzer le 31 juillet 2025. Une consultation des municipalités devrait être faite en 2026 à ce sujet.

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
37	Créer un document récapitulatif des bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles agricoles dans la MRC du Granit à remettre aux agriculteurs par l'UPA et la représentante du PDZA	En collaboration avec l'UPA, la création de ce document a pour objectif de faciliter l'intégration des nouveaux agriculteurs aux bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles agricoles, telles que la récupération des plastiques agricoles. Ce document inclut également des informations sur le plan de développement de la zone agricole de la MRC du Granit.	MRC	2024	**Reportée.**	Dû aux changements avec Agrirécup et la REP. Cette action va être reportée.
38	En collaboration avec les municipalités, assurer et optimiser la collecte porte-à-porte, le transport et le traitement des matières recyclables	Poursuivre ce service en s'assurant de la conformité avec le projet de loi 65 et en mettant en œuvre les processus reliés à cette loi.	MRC, municipalités	En continu	**En cours.**	Démarches en cours en lien avec la modernisation de la collecte sélective avec Éco entreprise Québec (ÉEQ). La MRC à signer l'entente préliminaire avec ÉEQ en 2024. L'entente finale a été signée en janvier 2026.
39	Agrandir le site d'entreposage et de tri des résidus domestiques dangereux	La MRC utilise présentement un espace à l'écocentre de Lac-Mégantic pour effectuer la déshydratation des boues de fosses septiques pour laquelle il y a une entente et un loyer payé chaque année. Ce même espace sert aussi à la MRC pour la gestion des résidus domestiques dangereux (RDD). Ce dernier, sous sa forme actuelle, est trop petit pour en faire la gestion adéquatement en respectant la LQE, c'est-à-dire : impossibilité de mettre le surplus de RDD à l'abri, possibilité de déversement, etc. Il y a donc lieu d'agrandir le site afin de faire une gestion adéquate des résidus et d'accepter plus de matières (en lien avec l'action 29).	MRC	2022 et 2023	**Réalisé**	Un ingénieur a été mandaté pour réaliser les plans de cet agrandissement. Les travaux sont en cours (2023 -2024).

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
40	Développer un partenariat avec les associations et les organismes du secteur environnemental	Ces partenariats permettent de se rapprocher du secteur, de connaître les besoins des professionnels de CRD en GMR et de développer, grâce à la concertation, des formations et des outils adéquats.	MRC	À partir de 2026	**Non débutée.**	
41	Développer un partenariat avec l'association des agriculteurs et l'UPA, et proposer une intégration de la GMR au plan d'aménagement de la forêt sur le territoire de la MRC en collaboration avec le PDZA	Ce partenariat permet de se rapprocher du secteur, de connaître les besoins des professionnels de l'agriculture en GMR et de développer, grâce à la concertation, des formations et des outils adéquats. Le territoire de la MRC est recouvert en majorité de forêts. Le partenariat avec l'UPA faciliterait par ailleurs le contrôle des déchets dans ces zones. Un plan d'aménagement pourrait être pensé pour améliorer la GMR dans ce milieu.	MRC	À partir de 2027	**Non débutée.**	
42	Coordonner les plans d'action de Synergie Estrie et de la MRC en matière d'environnement	Ce partenariat permet de suivre les avancées de Synergie Estrie dans le projet d'économie circulaire et de partager des connaissances.	MRC	En continu	**En cours.**	Une collaboration avec l'agent Synergie Estrie dans la MRC du Granit était établie et créait des liens à travers les projets de chacun depuis 2024. En 2025, le poste qui prenait en charge Synergie Estrie a été aboli. La table locale en économie circulaire ne sait pas réunis en 2025.

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
43	Tenir des rencontres intermunicipales pour aider à orchestrer la mise en œuvre des différentes actions du PGMR, présenter les résultats et discuter de l'atteinte des objectifs	Le PGMR doit être appuyé par toutes les municipalités pour être réalisé au mieux. Les rencontres auront lieu régulièrement, sur toute la durée du PGMR en vigueur.	MRC	En continu	**Réalisé**	Les rencontres ont eu lieu en début d'année 2023. En 2025, il y a aussi eu une rencontre avec les municipalités concernant le bilan.
44	Mettre à jour le PGMR conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement	Selon la Loi sur la qualité de l'environnement, le plan de gestion des matières résiduelles doit être révisé par les municipalités régionales.	MRC, Municipalités	2029	**Non débutée.**	
45	Répertorier les différentes attestations ou certifications de «bonnes conduites environnementales» et y adhérer	Des certifications telles qu'ICI on recycle» existent à l'échelle provinciale. Cependant, elles représentent un coût et il est nécessaire d'évaluer les avantages procurés pour y adhérer afin de faire preuve d'exemplarité.	MRC	2025	**Non débutée.**	

Date : 29 juin 2026 _____